



**PRÉFET
DES HAUTS-
DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France
Unité départementale des Hauts-de-Seine**

Nanterre, le 02/08/24

Affaire suivie par : PETRO Anne-Gael
Service Urbanisme et Construction Durable
Pôle Construction Durable
Tél. : 01 40 97 39 91
Courriel : anne-gael.petro@developpement-durable.gouv.fr

Le Directeur
à
Monsieur le Maire de CLICHY
Direction Générale des Services – Mission Accessibilité et Handicap - A l'attention de M. Neveu
CCAS-90 bis, rue Martre
92110 CLICHY

OBJET : *Avis de la DRIEAT– UD92 émis au titre de participant à la Commission Communale d'Accessibilité
Dossier CCA 398 - PC 092 024 24 D0010
SCI New Cap West*

REFER : *3 allée de l'Europe
92110 CLICHY
Construction neuve*

Vous m'avez saisi pour avis sur le dossier visé en référence. Je vous informe qu'après examen, j'émetts un avis FAVORABLE avec le(s) prescription(s) suivante(s) :

Un dossier d'autorisation de travaux devra être déposé pour l'aménagement de chacune des coques vides permettant de s'assurer de la conformité de celles-ci.

Nota : si à l'issue des travaux l'établissement est conforme à l'arrêté du 20 avril 2017, déposer une attestation de conformité conformément à l'article R. 165-3 du CCH.

La responsable du pôle construction durable

Margaux Eychenne